

Epidémiosurveillance Enjeux et objectifs

Olivier Rousselle
MAA / DGAL

Séminaire du 19 novembre 2019

« Les nouveaux enjeux en santé végétale : du suivi de terrain à l'analyse de données »



Epidémiosurveillance Enjeux et objectifs

Olivier Rousselle
MAA / DGAL

Séminaire du 19 novembre 2019

« Les nouveaux enjeux en santé végétale : du suivi de terrain à l'analyse de données »



Surveillance Biologique du territoire

Article L.251-1 du CRPM

- S'assurer de l'état sanitaire et phytosanitaire des végétaux
- Suivre l'apparition éventuelle d'effets non intentionnels des pratiques agricoles sur l'environnement (ENI)
- Relève de la compétence des agents chargés de la PV ou s'effectue sous leur contrôle
- Rapport annuel à l'Assemblée nationale et au Sénat

Organismes nuisibles aux végétaux

virus, bactéries, champignons, insectes, nématodes, rongeurs, flore

➤ Organismes réglementés nuisibles de quarantaine (OQ)

- importance potentielle forte pour l'économie,
- absent du territoire (national – UE) et dont on veut éviter l'introduction
- présent localement et dont on veut l'éradication ou éviter la dissémination

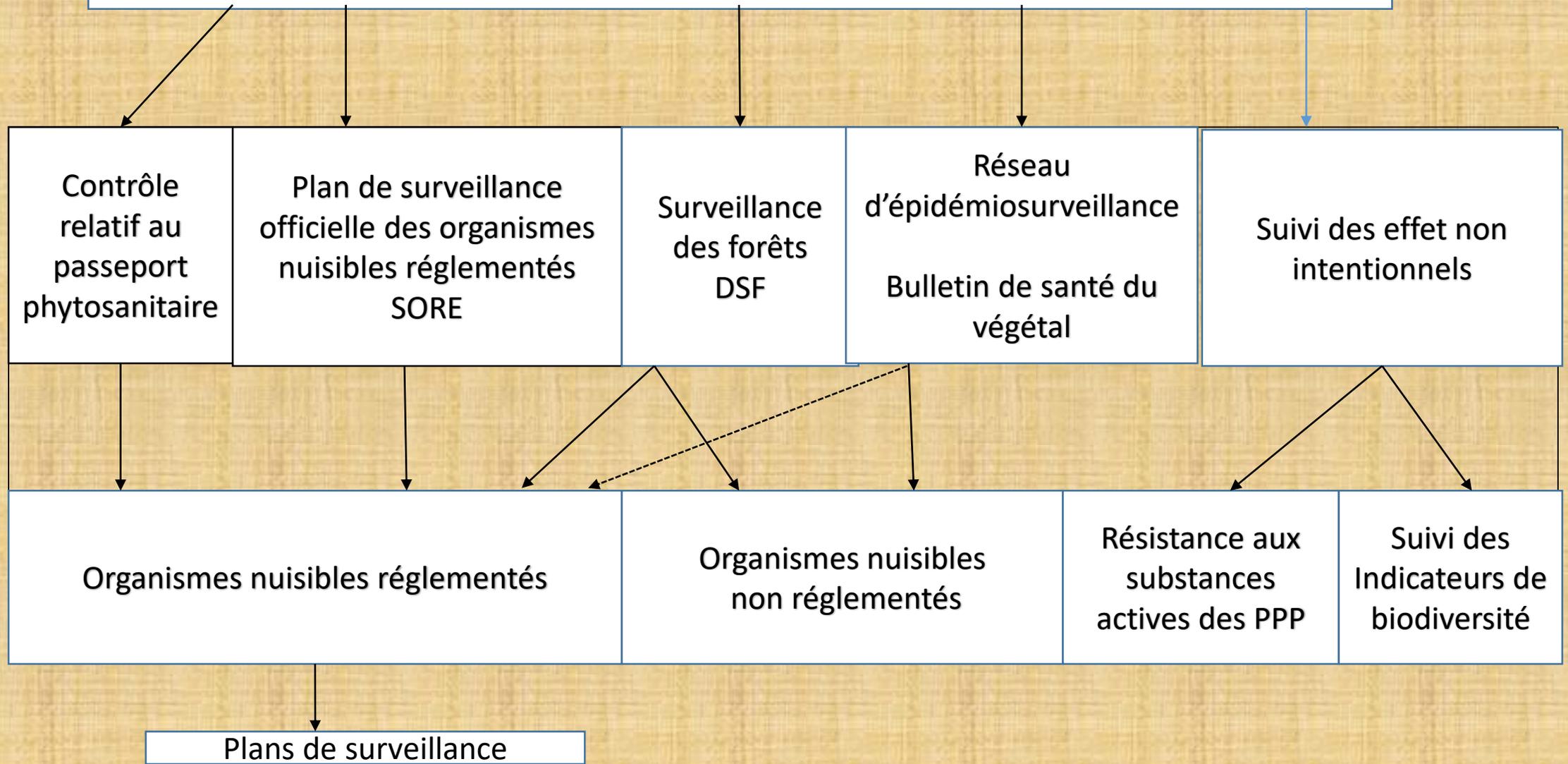
➤ Organismes réglementés non de quarantaine (ORNQ)

- Leur présence sur des végétaux destinés à la plantation peut avoir une incidence économique inacceptable associée à l'usage prévu de ces végétaux

> Organismes nuisibles non réglementé

- largement répandu sur le territoire, et dont la gestion relève des professionnels

Surveillance biologique du territoire



Les acteurs de la surveillance

- DGAL
- SRAL
- Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON)
- Chambres d'agriculture
- ANSES, INRA, instituts techniques, laboratoires
- Professionnels, coopératives, négoce, pépiniéristes, jardineries
- Collectivités locales, gestionnaires d'espaces, particuliers

Objectifs du réseau d'épidémiosurveillance

- suivi des organismes non réglementés
- Connaissance de la situation phytosanitaire
- Elaboration des bilans de santé du végétal
- Participation à la maîtrise des risques des bioagresseurs
- Maîtrise de l'utilisation des PPP
- Proposer des produits de Bio contrôle
- Suivi de la dissémination des organismes non réglementés dans l'objectif de la lutte collective

Enjeux du réseau d'épidémiosurveillance

- Réseau d'observateurs
(Maillage du territoire/cultures/observations)
- Collecte et remonté des informations dans des bases de données
- Réaliser l'analyse de risque
- BSV pour les acteurs de la production primaire agricole
- Aide à l'exportation

Suivi des Effets Non Intentionnels ENI des pratiques phytosanitaires

500 parcelles

Grande culture, vigne, et maraîchage, en agriculture conventionnelle ou biologique

Axes d'étude

- La résistance aux produits phytopharmaceutiques
- Les effets sur la biodiversité

Suivis annuels

- Vers de terre, flore, oiseaux et coléoptères
- Pratiques agricoles (gestion de la bande enherbée, travail du sol, produits phytopharmaceutiques utilisées,

Présentation du BSV



N°33
17/10/2019



Animateurs filières

Céréales à paille
Sylvie DESIRE / FDGDON 64
sylvie.desire@fdgdon64.fr
Suppléance : ARVALIS
a.carmou@arvalis.fr

Mais
Philippe MOUQUOT / CDA 33
p.mouquot@chambre.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.carmou@arvalis.fr

Oléagineux
Quentin LAMBERT / Terres Inovia
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies
Patrice HAHIEU / CDA 64
p.hahieu@ca.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
dgraciet@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Périllets Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Bulletin de Santé du Végétal
Nouvelle-Aquitaine



Grandes cultures

Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2019

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Prairie

- **Cirphis** : toujours des attaques de chenilles avec ponctuellement de fortes densités, notamment en Béarn.

Colza

- **Grosse altise** : risque fort dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.
- **Charançon du bourgeon terminal** : risque faible sur l'ensemble du territoire. Vigilance dans les prochaines semaines.
- **Altises des crucifères** : risque faible dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.
- **Tenthredo** : risque faible. Soyez attentif jusqu'au stade 6 feuilles.
- **Limace** : risque très faible.
- **Pucerons verts** : risque faible. Une observation fine du ravageur est indispensable.
- **Chenilles défoliatrices** : observations importantes dans le sud de la Haute-Garonne.

Proposition de méthode alternative

• Les observations de la semaine

La tournée a eu lieu ce lundi.

Aucun papillon n'a été piégé.

Des chenilles sont toujours observées, ponctuellement, à des niveaux de densités variables aussi bien en Béarn qu'au Pays Basque. On a observé des parcelles avec de faible densité sur le réseau (< 10/m²) à ARBONNE, ST-PEE/NIVELLE, ARETTE. Par contre de fortes densités ont été signalées sur plusieurs secteurs : LÉSCAR (site du Pont Long), SERRES CASTET, MORLAAS, MAUCOR, SEVIGNACQ THEZE, ARROS NAY, HAUT-DE-BOSDARROS, LASSEUBE.

Leurs tailles sont aussi variables, le plus souvent à 10 - 20 mm ; des chenilles âgées (plus de 20 mm), en présence majoritaire ou "mêlées" avec des plus jeunes.

Les traces de leur présence (morsures et crottes) sont fréquemment bien visibles, et permettent de les repérer, souvent au pied des touffes de dactyle, fétuque ou/et paspale.

On commence toutefois à voir des chenilles mortes, "pendues" en haut des herbes, noires et parasitées, ce qui annonce généralement la fin de leur cycle automnal ;



(St-Pée-en-Nivelle, photo CAS4)



(Sevignacq Thèze, photo CAS4)



Déjection des chenilles (Sevignacq Thèze, photo CAS4)

Les chenilles sont toujours là et opérantes, pour encore quelques jours ; il importe de continuer la surveillance de ses prairies, au maximum tous les 2 jours et idéalement à la rosée.

Attention, même sur des parcelles assez rases, les chenilles peuvent être présentes, cachées sous les débris d'herbe / les "mottes" de fumier. Il convient aussi de surveiller ces parcelles-là.

Seuil indicatif de risque :

- si plus de 10 chenilles /m², en croissance végétale faible ;
- plutôt 20 larves /m² pour une croissance végétale plus soutenue.

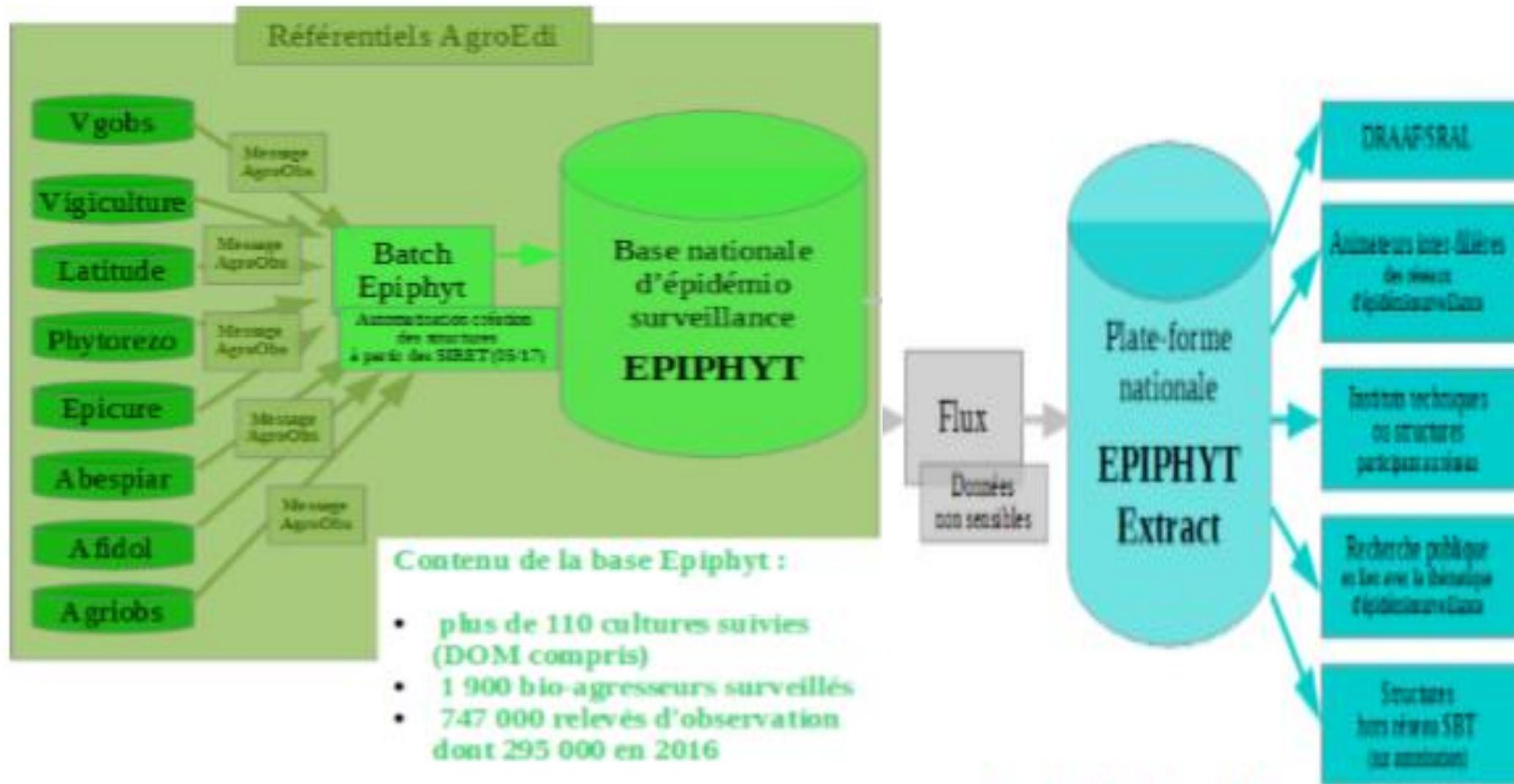
Méthodes alternatives : la gestion du ravageur peut se faire de façon mécanique : fauche, pâture voire piétinement /roulage ou chaulage (à la chaux vive). Il est conseillé de décaler les épandages de fumier au-delà des périodes d'attaque.

La prochaine tournée aura lieu la semaine prochaine.

CONTACTS :

Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques : RC MAREAUX 06 24 42 59 54 // P MANGEU 06 85 30 22 70

Schéma d'alimentation d'Epiphyt et de la plateforme Epiphyt-Extract



Merci de votre écoute

